

LIVRE DEUXIÈME.

LOIS MORALES.

CHAPITRE PREMIER.

LOI DIVINE OU NATURELLE.

Caractère et objet de la loi divine ou naturelle. — Le bien et le mal. — Différence entre la loi naturelle et l'état de nature. — Connaissance intuitive de la loi naturelle. — Révélation. — Prophètes. — Caractère de la loi de Jésus. — But de l'enseignement donné par les esprits. — Division de la loi naturelle.

277 — La loi de Dieu est-elle éternelle ?

« Oui, et immuable. »

— Dieu a-t-il pu prescrire aux hommes dans un temps ce qu'il leur aurait défendu dans un autre temps ?

« Dieu ne peut se tromper ; ce sont les hommes qui sont obligés de changer leurs lois, parce qu'elles sont imparfaites. »

L'harmonie qui règle l'univers matériel et l'univers moral est fondée sur les lois que Dieu a établies de toute éternité. Ces lois sont immuables comme Dieu même.

278 — Les lois divines ne concernent-elles que la conduite morale ?

« Toutes les lois de la nature sont des

lois divines, puisque Dieu est l'auteur de toutes choses. Le savant étudie les lois de la matière, l'homme de bien étudie et pratique celles de l'âme. »

— Est-il donné à l'homme d'approfondir les unes et les autres ?

« Oui, mais une seule existence ne suffit pas. »

Parmi les lois divines, les unes règlent le mouvement et les rapports de la matière brute : ce sont les lois physiques ; leur étude est du domaine de la science.

Les autres concernent spécialement l'homme en lui-même et dans ses rapports avec Dieu et avec ses semblables. Elles comprennent les règles de la vie du corps aussi bien que celles de la

(1) Une modification a été apportée dans la disposition matérielle à partir de ce livre. Dorénavant les deux colonnes feront suite l'une à l'autre et ne présenteront pas deux parties distinctes. Comme précédemment, les réponses *textuelles* données par les esprits font suite immédiatement aux questions et sont placées entre des guillemets. Ce qui suit les réponses en est un développement émanant de même des esprits, mais plutôt pour le sens que pour la forme, et du reste toujours revu, approuvé et souvent corrigé par eux. Ce sont des pensées qu'ils ont émises partiellement à diverses époques ; on les a réunies sous une forme plus courante, en élaguant ce qui faisait double emploi avec le texte de la réponse précédente.

vic de l'âme : ce sont les lois morales.

279 — Qu'est-ce que la morale ?

« C'est la règle pour se bien conduire; c'est-à-dire la distinction entre le bien et le mal. »

« L'homme se conduit bien quand il fait tout en vue et pour le bien de tous, car alors il observe la loi de Dieu. »

— Sur quoi est fondée la morale ?

« Sur l'observation de la loi de Dieu. »

Toute saine morale doit être fondée sur la loi de Dieu; car le bien est tout ce qui est conforme à cette loi, et le mal tout ce qui s'en écarte. Ainsi faire le bien, c'est se conformer à la loi de Dieu; faire le mal, c'est enfreindre cette loi.

280 — Dieu a-t-il donné à tous les hommes les moyens de connaître sa loi ?

« Tous peuvent la connaître, mais il y en a qui la comprennent mieux que d'autres. »

— Quels sont ceux qui comprennent le mieux la loi de Dieu ?

« Les hommes de bien et ceux qui veulent la chercher; mais tous la comprendront un jour, car il faut que le progrès s'accomplisse. L'enfant ne peut comprendre aussi bien que l'adulte. »

C'est là qu'est la justice des diverses existences de l'homme, puisqu'à chaque existence nouvelle son intelligence est plus développée, et qu'il comprend mieux ce qui est bien et ce qui est mal.

281 — La loi de Dieu est-elle ce qu'on appelle *loi naturelle* ?

« Oui, et c'est la seule vraie pour le bonheur de l'homme; elle lui indique ce qu'il doit faire ou ne pas faire, et il n'est malheureux que parce qu'il s'en écarte. »

282 — L'état de nature et la loi naturelle sont-ils la même chose ?

« Non, l'état de nature est l'état primitif. La civilisation est incompatible avec l'état de nature, tandis que la loi naturelle contribue au progrès de l'humanité. »

— Que penser de l'opinion d'après laquelle l'état de nature serait l'état de parfaite félicité sur la terre ?

« Que veux-tu! c'est le bonheur de

la brute; il y a des gens qui n'en comprennent pas d'autre. »

L'état de nature est l'enfance de l'humanité et le point de départ de son développement intellectuel et moral. L'homme étant perfectible, et portant en lui le germe de son amélioration, il n'est point destiné à vivre perpétuellement dans l'état de nature: il en sort par le progrès et la civilisation. La loi naturelle, au contraire, régit l'humanité entière, et l'homme s'améliore à mesure qu'il comprend mieux et pratique mieux cette loi.

283 — Où est écrite la loi de Dieu ?

« Dans la conscience. »

— L'homme a donc ainsi par lui-même les moyens de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal ?

« Oui, quand il croit en Dieu et qu'il veut le savoir. Dieu lui a donné l'intelligence pour discerner l'un de l'autre. »

284 — L'homme, qui est sujet à erreur, ne peut-il se tromper dans l'appréciation du bien et du mal, et croire qu'il fait bien quand en réalité il fait mal ?

« Jésus vous l'a dit; voyez ce que vous voudriez qu'on fit ou ne fit pas pour vous. Tout est là. Vous ne vous tromperez pas. »

285 — La règle du bien et du mal, qu'on pourrait appeler de *réciprocité* ou de *solidarité*, ne peut s'appliquer à la conduite personnelle de l'homme envers lui-même. Trouve-t-il, dans la loi naturelle, la règle de cette conduite et un guide sûr ?

« Quand vous mangez trop cela vous fait mal. Eh bien! c'est Dieu qui vous donne la mesure de ce qu'il vous faut. Quand vous la dépassez vous êtes puni. Il en est de même de tout. »

La loi naturelle trace à l'homme la limite de ses besoins; quand il la dépasse il en est puni par la souffrance. Si l'homme écoutait en toutes choses cette voix qui lui dit assez, il éviterait la plupart des maux dont il accuse la nature.

286 — Les différentes positions sociales créent des besoins nouveaux qui

ne sont pas les mêmes pour tous les hommes. La loi naturelle paraîtrait ainsi n'être pas une règle uniforme ?

« Ces différentes positions sont dans la nature et selon la loi du progrès. Cela n'empêche pas l'unité de la loi naturelle qui s'applique à tout. »

Les conditions d'existence de l'homme changent selon les temps et les lieux ; il en résulte pour lui des besoins différents et des positions sociales appropriées à ces besoins. Puisque cette diversité est dans l'ordre des choses, elle est conforme à la loi de Dieu, et cette loi n'en est pas moins une dans son principe. C'est à la raison de distinguer les besoins réels des besoins factices ou de convention.

287 — Le bien et le mal sont-ils absolus pour tous les hommes ?

« Oui, car la loi de Dieu est la même pour tous. »

— Ce qui est mal pour les uns, l'est-il également et au même degré pour tous ?

« Non ; le mal dépend de la volonté qu'on a de le faire. »

— D'après ce principe, le bien serait toujours bien et le mal toujours mal, quelle que soit la position de l'homme ; la différence serait dans le degré de responsabilité ?

« C'est bien cela. »

— Le sauvage qui cède à son instinct en se nourrissant de chair humaine, est-il coupable ?

« J'ai déjà dit que le mal dépend de la volonté ; eh bien ! l'homme est plus coupable à mesure qu'il sait mieux ce qu'il fait. »

Les conditions d'existence où l'homme se trouve placé par la nature donnent au bien et au mal une gravité relative. L'homme commet souvent des fautes qui, pour être la suite de la position où l'a placé la société, n'en sont pas moins répréhensibles ; mais la responsabilité est en raison des moyens qu'il a de comprendre le bien et le mal. C'est ainsi que l'homme éclairé qui commet une simple injustice est plus coupable aux yeux de Dieu que le sau-

vage ignorant qui s'abandonne à ses instincts.

288 — Le mal semble quelquefois être une conséquence de la force des choses. Telle est, par exemple, dans certains cas, la nécessité de destruction, même sur son semblable. Peut-on dire alors qu'il y ait prévarication à la loi de Dieu ?

« Ce n'en est pas moins le mal, quoique nécessaire ; mais cette nécessité disparaît à mesure que l'âme s'épure en passant d'une existence à l'autre ; et alors l'homme n'en est que plus coupable lorsqu'il le commet, parce qu'il le comprend mieux. »

— Pourquoi le mal est-il dans la nature des choses ? Dieu ne pouvait-il créer l'humanité dans des conditions meilleures ?

« Nous te l'avons déjà dit : les esprits ont été créés simples et ignorants. L'homme est fait de matière et d'esprit. Le corps est un vêtement dont l'esprit se revêt afin de pouvoir s'instruire. S'il n'y avait pas de montagnes, l'homme ne pourrait pas comprendre que l'on peut monter et descendre, et s'il n'y avait pas de rochers, il ne comprendrait pas qu'il y a des corps durs. Il faut que l'esprit acquière de l'expérience, et pour cela il faut qu'il connaisse le bien et le mal ; c'est pourquoi il y a union de l'esprit et du corps. »

289 — Le mal que l'on commet n'est-il pas souvent le résultat de la position que nous ont faite les autres hommes ; et dans ce cas quels sont les plus coupables ?

« Le mal retombe sur celui qui en est cause. »

Ainsi l'homme qui est conduit au mal par la position qui lui est faite par ses semblables est moins coupable que ceux qui en sont cause ; car chacun portera la peine, non-seulement du mal qu'il aura fait, mais de celui qu'il aura provoqué.

290 — Celui qui ne fait pas le mal, mais qui profite du mal fait par un autre, est-il coupable au même degré ?

« C'est comme s'il le commettait; en profiter c'est y participer. »

291 — Le désir du mal est-il aussi répréhensible que le mal même ?

« C'est selon; il y a vertu à résister volontairement au mal dont on éprouve le désir; si ce n'est que l'occasion qui manque, on est coupable. »

292 — Le bien et le mal sont-ils éternels ?

« Le bien seul est éternel, car c'est le but final de toutes choses: le mal aura une fin. »

— Quand aura lieu la fin du mal ?

« Dans la vie éternelle. »

— Le mal est-il une condition permanente de l'humanité sur la terre ?

« Non; le mal aura un commencement de fin en ce monde quand les hommes pratiqueront la loi de Dieu. »

Le bien consistant dans l'observation de la loi de Dieu, la diminution du mal sur la terre sera la conséquence de l'observation de cette loi; il disparaîtra quand cette loi sera sincèrement et universellement pratiquée.

293 — Suffit-il de ne point faire de mal ?

« Non, il faut faire le bien dans la limite de ses forces; car chacun répondra de tout le mal qui aura été fait *à cause du bien qu'il n'aura pas fait.* »

294 — Ya-t-il des personnes qui, par leur position, n'aient pas la possibilité de faire du bien ?

« Non, il n'y a personne qui ne puisse faire du bien; l'égoïste seul n'en trouve jamais l'occasion. »

Il suffit d'être en rapport avec d'autres hommes pour trouver l'occasion de faire le bien, et chaque jour de la vie peut le fournir à quiconque n'est pas aveuglé par l'égoïsme; car faire le bien ce n'est pas seulement être charitable, c'est être utile dans la mesure de notre pouvoir toutes les fois que notre secours peut être nécessaire.

295 — Le mérite du bien que l'on fait est-il subordonné à certaines conditions; autrement dit, y a-t-il différents degrés dans le mérite du bien ?

« Le mérite du bien est dans la dif-

ficulté; il n'y en a point à faire le bien sans peine et quand il ne coûte rien. »

Il n'y a nul mérite à faire le bien sans sacrifices. Dieu tient plus de compte au pauvre qui partage son unique morceau de pain, qu'au riche qui ne donne que son superflu. Jésus l'a dit à propos du denier de la veuve.

296 — L'âme, avant son union avec le corps, comprend-elle la loi de Dieu mieux qu'après son incarnation ?

« Oui; elle la comprend selon le degré de perfection auquel elle est arrivée, et en conserve le souvenir intuitif après son union avec le corps, mais les mauvais instincts de l'homme la lui font oublier. »

297. — Puisque tout vient de Dieu, les mauvais instincts ne sont-ils pas aussi son œuvre, et l'homme doit-il en être responsable ?

« L'homme n'est pas un animal. Dieu lui laisse le choix de la route; tant pis pour lui s'il prend la mauvaise: son pèlerinage sera plus long. »

298 — Que doit-on entendre par révélation ?

« C'est le don de savoir et de comprendre les vérités qu'on ne voit pas. »

— Puisque l'homme porte dans sa conscience la loi de Dieu, quelle nécessité y avait-il de la lui révéler ?

« Il l'avait oubliée et méconnue: Dieu a voulu qu'elle lui fût révélée. »

299 — Dieu a-t-il donné à certains hommes la mission de révéler sa loi ?

« Oui, certainement; dans tous les temps des hommes ont reçu cette mission. Ce sont des esprits supérieurs incarnés dans le but de faire avancer l'humanité. »

— A quels signes peut-on reconnaître les hommes qui ont reçu cette mission ?

« Ce sont des hommes de bien et de génie qui ont mérité une récompense dans une autre vie; leurs actions vous les font connaître. »

300 — Ceux qui ont prétendu instruire les hommes dans la loi de Dieu, ne se sont-ils pas quelquefois trompés,

et ne les ont-ils pas souvent égarés par de faux principes ?

« Oui, ceux qui n'étaient pas inspirés de Dieu, et qui se sont donné, par ambition, une mission qu'ils n'avaient pas. Cependant, comme en définitive c'étaient des hommes de génie, au milieu des erreurs qu'ils ont enseignées, il se trouve souvent de grandes vérités. »

— Quel est le caractère du vrai prophète ?

« J'ai dit que le prophète est un homme de bien inspiré de Dieu. On peut le reconnaître à ses paroles et à ses actions. Dieu ne peut se servir de la bouche du menteur pour enseigner la vérité. »

Si quelques-uns de ceux qui ont prétendu instruire l'homme dans la loi de Dieu, l'ont quelquefois égaré par de faux principes, c'est pour s'être laissé dominer eux-mêmes par des sentiments trop terrestres et pour avoir confondu les lois qui régissent les conditions de la vie de l'âme avec celles qui régissent la vie du corps. Plusieurs ont donné comme des lois divines ce qui n'était que des lois humaines créées pour servir les passions et dominer les hommes.

301 — Quel est le type le plus parfait que Dieu ait offert à l'homme pour lui servir de guide et de modèle ?

« Voyez Jésus. »

Jésus est pour l'homme le type de la perfection morale à laquelle peut prétendre l'humanité sur la terre. Dieu nous l'offre comme le plus parfait modèle, et la doctrine qu'il a enseignée est la plus pure expression de sa loi, parce qu'il était animé de l'esprit divin, et l'être le plus pur qui ait paru sur la terre.

302 — Les lois divines et naturelles n'ont-elles été révélées aux hommes que par Jésus, et avant lui n'en ont-ils eu connaissance que par l'intuition ?

« N'avons-nous pas dit qu'elles sont écrites partout ? Tous les hommes qui ont médité sur la sagesse ont donc pu les comprendre et les enseigner dès les siècles les plus reculés. Par leurs enseignements, même incomplets, il ont préparé le terrain à recevoir la semence.

Les lois divines étant inscrites dans le livre de la nature, l'homme a pu les connaître quand il a voulu les chercher ; c'est pourquoi les préceptes qu'elles consacrent ont été proclamés de tous temps par les hommes de bien, et c'est aussi pourquoi on en trouve les éléments dans la morale de tous les peuples sortis de la barbarie, mais incomplets ou altérés par les préjugés de l'ignorance, la superstition.

303 — Puisque Jésus a enseigné les véritables lois de Dieu, quelle est l'utilité de l'enseignement donné par les esprits ? Ont-ils à nous apprendre quelque chose de plus ?

« La parole de Jésus était souvent allégorique et en paraboles, parce qu'il parlait selon les temps et les lieux. Il faut maintenant que la vérité soit intelligible pour tout le monde. Notre mission est de frapper les yeux et les oreilles pour confondre les orgueilleux et démasquer les hypocrites : ceux qui affectent les dehors de la vertu pour cacher leurs turpitudes. »

— Pourquoi la vérité n'a-t-elle pas toujours été mise à la portée de tout le monde ?

« Il faut que chaque chose vienne en son temps. La vérité est comme la lumière : il faut s'y habituer peu à peu, autrement elle éblouit. »

304 — Pourquoi les communications avec le monde spirite, qui ont eu lieu dans tous les temps, sont-elles plus générales aujourd'hui ?

« Les temps marqués pour une manifestation universelle sont arrivés. Ces communications deviendront de plus en plus générales ; elles frapperont les yeux des plus incrédules, et le jour n'est pas loin où le doute ne sera plus permis. Alors la face du monde moral changera, et peu à peu les vices et les préjugés qui font le malheur du genre humain disparaîtront. »

La manifestation universelle des esprits est une ère nouvelle qui commence pour l'humanité, et prépare sa régénération en lui ouvrant en quelque sorte les arcanes du monde spirituel sa

véritable patrie; ceux qui ne verront pas, c'est qu'ils voudront rester aveugles.

305 — Toute la loi de Dieu n'est-elle pas renfermée dans la maxime de l'amour du prochain enseignée par Jésus?

« Certainement cette maxime renferme tous les devoirs des hommes entre eux; mais il faut leur en montrer l'application, autrement ils la négligeront comme ils le font aujourd'hui; d'ailleurs la loi naturelle comprend toutes les circonstances de la vie, et cette maxime n'en est qu'une partie. »

— La division de la loi naturelle en dix parties comprenant les lois sur l'adoration, le travail, la reproduction, la conservation, la destruction, la société, le progrès, l'égalité, la liberté, enfin celle de justice, d'amour et de charité, embrasse-t-elle toutes les phases de la vie individuelle et sociale de l'homme?

« Oui, cette division de la loi de Dieu en dix parties est celle de Moïse. La dernière est la plus importante; c'est par elle que l'homme peut avancer le plus dans la vie spirituelle, car elle les résume toutes. »

CHAPITRE II.

I. LOI D'ADORATION.

But et forme de l'adoration. — Vie contemplative. — Effets de la prière.

306 — En quoi consiste l'adoration?

« C'est l'élévation de la pensée vers Dieu. »

307 — L'adoration est-elle le résultat d'un sentiment inné, ou le produit d'un enseignement?

« Sentiment inné, comme celui de la divinité. La conscience de sa faiblesse porte l'homme à se courber devant celui qui peut le protéger. »

— Y a-t-il eu des peuples dépourvus de tout sentiment d'adoration?

« Non, car il n'y a jamais eu de peuples d'athées. Tous comprennent qu'il y a au-dessus d'eux un être suprême. »

— Quel est le but de l'adoration?

« Plaire à Dieu en rapprochant notre âme de lui. »

L'adoration de la divinité est un acte spontané de l'homme, et le résultat de sa croyance intuitive à l'existence de l'être suprême. On la trouve sous diverses formes à toutes les époques et chez tous les peuples, parce que c'est un

sentiment naturel, autrement dit une loi de nature.

308 — L'adoration a-t-elle besoin de manifestations extérieures?

« Non; la véritable adoration est dans le cœur. Dans toutes vos actions songez toujours qu'un maître vous regarde. »

— L'adoration extérieure est-elle utile?

« Oui, si elle n'est pas une grimace. Il est toujours utile de donner un bon exemple; mais ceux qui ne le font que par affectation et amour-propre, et dont la conduite dément leur piété apparente, donnent un exemple plus mauvais que bon, et font plus de mal qu'ils ne pensent. »

— Dieu accorde-t-il une préférence à ceux qui l'adorent de telle ou telle façon?

« Dieu préfère ceux qui l'adorent du fond du cœur, avec sincérité, en faisant le bien et en évitant le mal, à ceux qui croient l'honorer par des cérémonies qui ne les rendent pas meilleurs pour leurs semblables. »